

Axe n°4	Développement de l'économie du territoire
Objectif	4.5. La filière d'élevage de volailles est appuyée et peut se développer.
Action 12	Préfigurer une placette pour accueillir l'abattoir mobile volailles en Pays Cœur d'Hérault

Contexte et problématique

Les Etats Généraux de l'Alimentation et de l'Agriculture Durables (EGAAD), organisés en 2019, ont permis d'identifier les enjeux et besoins agricoles et alimentaires du territoire. Parmi les constats des EGAAD, la difficulté des porteurs de projet en élevage de volailles à s'installer, par manque d'outils d'abattage, a été relevée. Selon leur localisation, les éleveurs en activité sur le territoire n'ont pas d'autre solution que d'emmener les animaux jusque dans le Tarn (Abattoir de Mazamet) ou en Ariège. Parallèlement il existe une importante demande en viande de volailles et en oeufs sur le territoire, via la vente directe sur les marchés ou la restauration collective.

Depuis maintenant plusieurs années, l'Inrae et le Civam Bio 34 portent un projet d'abattoir semi-mobile de volailles dans l'Hérault.

1ère mobilisation : L'Inrae et le CIVAM Bio 34 ont dans un premier temps travaillé avec l'abattoir de Pézenas pour envisager le développement d'une chaîne de volailles mais cette piste s'est avérée inadaptée, car les volumes de rentabilité de la chaîne imaginée par l'abattoir de Pézenas étaient trop importants par rapport à ce que les éleveurs pouvaient apporter. La création d'un abattoir mobile jusqu'à la ferme, quant à lui, amène d'autres difficultés, les conditions d'accueil à la ferme (eau + élec) n'étant pas toujours réunies dans un contexte de crise sanitaire complexe. Le projet s'est donc orienté vers la mise en place d'un abattoir semi-mobile, avec des aires d'accueil de camion ou remorque dans les zones de concentration des éleveurs intéressés.

2ème mobilisation : Dans le cadre du Plan de relance et en partenariat avec le Pays Cœur d'Hérault, la ville de Capetang et Montpellier Méditerranée Métropole, le Civam Bio 34 et l'Inrae ont poursuivi leur partenariat pour engager une étude de faisabilité sur 6 mois. Dans un premier temps, un questionnaire auprès des producteurs a été réalisé et 2 réunions ont été organisées avec les producteurs. Ensuite, l'Inrae a poursuivi l'étude dans le cadre d'un stage Ingénieur en axant le travail sur les types d'outils et en continuant à mobiliser individuellement les producteurs.

L'étude a révélé l'intérêt pour un tel outil de 18 éleveurs et porteurs de projets. Parmi eux, 6 ateliers en poulet de chair dont 4 projets d'installation, et 11 ateliers en poules pondeuses, dont 3 projets d'installation. Le dernier est un atelier d'élevage de lapins. Le modèle économique a été posé et le collectif avance désormais sur la gouvernance.

Actuellement, le noyau dur est constitué de 5 producteurs qui se sont regroupés au sein d'une association de préfiguration : Regroupement Circuits-Courts Volailles 34. Ils sont essentiellement situés autour d'Olargues et de Capetang.

L'étape suivante est l'aménagement des 4 stations d'accueil identifiées dans le cadre du stage pour l'abattoir sur les 4 zones où sont localisés les potentiels futurs utilisateurs. Les places d'Olargues et Capetang seront prioritairement aménagées car il s'agit des zones où sont impliqués les producteurs du noyau dur. Avec 7 producteurs concernés, le Pays Cœur d'Hérault est un de ces territoires.

Description de l'action	
Périmètre choisi	Un lieu à définir sur le Pays Cœur d'Hérault
<p>A travers cette action, il s'agit de préfigurer la station d'accueil de l'abattoir semi-mobile sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault. Ce travail passe par la communication sur le projet auprès des élu.e.s des communes et des communautés de communes du territoire et des propriétaires ou locataires de foncier privés potentiellement mobilisables pour accueillir la station. Puis l'action consistera à vérifier la faisabilité de l'installation d'une station d'accueil aux endroits identifiés, de prévoir son équipement et d'effectuer le montage juridique et financier de cette station d'accueil (contrat, charges de fonctionnement, etc).</p> <p>Grâce au travail réalisé dans le cadre du PAT en lien avec le SCOT et le Pôle économie du Pays, les communes et les privés en capacité d'accueil de la station sont rapidement identifiables. Il y a déjà plusieurs pistes de réflexion (plateformes logistiques Bio Hérault Solidaire et FLO existantes dans le cadre de l'axe 4 du PAT, communes mobilisées sur des projets d'installation agricole dans le cadre de l'axe 1 du PAT).</p>	
Mise en œuvre	
Calendrier	<p>1er semestre 2025 : Communication sur le projet et identification d'un ou plusieurs lieux potentiels pour accueillir la station. Mobilisation des producteurs du secteur.</p> <p>2eme semestre 2025 : Mobilisation des producteurs du secteur, interconnaissance avec le groupe et discussions des équipements et fonctionnement de la placette</p> <p>Fin 2025 : Contractualisation du lieu, rédaction du Plan de Maîtrise Sanitaire</p> <p>Mi-2026 : Inauguration de la placette</p>
Animation interne ?	Oui (20%) : Animation avec les élus ou propriétaires du foncier identifié
Prestation mobilisée ?	Oui (80%)
Autres acteurs concernés / Partenaires	Association Regroupement Circuits-Courts Volailles 34, Communautés de communes, INRAE, Civam Bio 34, Chambre d'agriculture 34, Association Abattage à la ferme 34, entreprises avec capacité d'accueil
Etudes et diagnostics préalables	Etude de faisabilité Abattoir mobile volailles dans l'Hérault (2023)
Coût prévisionnel (HT)	Devis en cours
Indicateurs	<p>Validation d'un lieu pour accueillir l'abattoir mobile volailles</p> <p>Nb d'éleveurs et porteurs de projets intéressés par un accès à l'abattoir sur cette placette</p> <p>Nb d'abattage potentiel</p> <p>Prévision d'équipement de la placette</p>

Compétences requises pour la prestation

- Connaissance des dispositifs d'abattage mobile
- Modélisation technique et économique de l'équipement et du fonctionnement de la placette
- Connaissance du territoire